

Passeport

Les demandes de passeports se font uniquement sur rendez-vous.

La demande de rendez-vous peut se faire en ligne, en cliquant ici (<https://www.clicrdv.com/mairie-d-orly>), ou par téléphone : 01 48 90 20 00.

Pensez à venir muni des pièces justificatives.

Pour éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc gagner du temps, il est possible de faire sa pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site

<https://passeport.ants.gouv.fr> (

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>)

Conditions et pièces à fournir :

- Etablissement pour les personnes majeures (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14929.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Passeport%20et%20>
)
- Etablissement pour les personnes mineures non émancipées (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14930.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Passeport%20et%20>
)
- Remplacement gratuit du passeport (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1709.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Passeport%20et%20>
)
- Passeport et visa (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Passeport%20et%20>
)
- Délivrance en urgence (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1373.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Passeport%20et%20>
)
- Démarches nécessaires à la sortie du territoire d'un enfant mineur (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1922.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Passeport%20et%20>
)
- Le nom sur les documents d'identité (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1343.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Passeport%20et%20>
)
- En cas de perte ou de vol (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>)

Carte nationale d'identité

Les demandes de cartes nationale d'identité se font uniquement sur rendez-vous.

La demande de rendez-vous peut se faire en ligne, en cliquant ici (<https://www.clicrdv.com/mairie-d-orly>), ou par téléphone : 01 48 90 20 00.

Pensez à venir muni des pièces justificatives.

Pour éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc gagner du temps, il est possible de faire sa pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>).

Conditions et pièces à fournir :

- Etablissement pour les personnes majeures (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1341.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Carte%20nationale%>
)
- Etablissement pour les personnes mineures (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1342.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Carte%20nationale%>
)
- Le nom sur la carte d'identité (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1343.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Carte%20nationale%>
)
- En cas de perte ou de vol (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1344.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Carte%20nationale%>
)
- Contrôle et vérification d'identité (
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1036.xhtml?&n=Papiers&l=N21&n=Carte%20nationale%>
)

Nous vous aidons dans vos démarches en ligne :

<https://www.mairie-orly.fr/Solidarite-sante/Centre-Communal-d-Action-Sociale/Aide-aux-demarches>

(
<https://antiphishing.vadesecure.com/2/ZGVscGhpbmUubWljaG9uQG1haXJpZS1vcmx5LmZyfFZSQzl>
)